

# LE PROGRAMME DE STAGE 2014-2015 DE L'OCTA

---

## A. INTRODUCTION

Le deuxième pilier du Plan stratégique de l'Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer, concerne le «renforcement des capacités» et souligne que « *Les PTOM devraient disposer de ressources humaines formées, capable de superviser et gérer l'utilisation durable de leurs ressources naturelles, industrielles, financières. L'OCTA encouragera les étudiants et professionnels des PTOM à venir à Bruxelles et étudier les programmes spécifiques et la politique de l'UE au sein du Bureau de l'OCTA.* »

Dans cette perspective, afin de promouvoir de telles mobilités et d'augmenter la connaissance des programmes de l'Union Européenne (UE) parmi les PTOM, Le PTA 2014 continue à offrir des opportunités de formation sur les questions OCTA-UE à des étudiants et / ou à des agents des services publics issus des PTOM, chacun avec leur statut particulier. Cela leur offrira l'opportunité d'acquérir une expérience pratique des affaires OCTA-UE et de fournir un appui administratif spécifique à l'OCTA. Ce programme de stages sera mis en œuvre dans le cadre du Plan de travail annuel (PTA) du projet d'assistance technique auprès de l'OCTA.

## B. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU STAGE

- Au moins 2 stagiaires et au plus 4 stagiaires chaque année au sein du bureau de l'OCTA, répartis de manière égale entre les agents des services publics et les étudiants.
- **Un stage d'une durée maximale de 6 mois** au sein de l'OCTA sous la supervision de l'équipe d'assistance technique de l'OCTA;
- Le contenu du travail sera établi en référence au Plan stratégique et à la feuille de route de l'OCTA ainsi qu'aux résultats attendus et aux thématiques du projet d'assistance technique à l'OCTA, à savoir: le dialogue politique, le renforcement des capacités, la communication, le commerce, l'intégration régionale, l'éducation, la recherche, l'innovation et l'environnement.
- Le travail quotidien, sous la supervision d'un des experts du projet d'assistance technique de l'OCTA, consistera principalement à:
  - Participer et contribuer à la préparation des réunions, groupes de travail, des forums, des audiences publiques;
  - Rechercher et compiler des documents, des rapports, des consultations, répondre aux questions ;
  - Contribuer à la mise en œuvre et au suivi des projets et des activités dans le domaine de son expertise.
- Donner aux stagiaires l'opportunité d'écrire leur propre Plan de Travail en ligne avec le PTA du Bureau s'est avéré réussi. Pendant 2014-2015, cette approximation de travail continuera à être implémentée.

## C. LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE STAGES DE L'OCTA

### 1. Pour les stagiaires :

- Permettre aux stagiaires en provenance des PTOM d'obtenir une expérience directe de la méthode de travail de la Commission européenne en particulier, des autres institutions de l'Union européenne et de «Bruxelles» en général ;
- Permettre une meilleure compréhension des buts et des objectifs du partenariat entre OCTA et l'Union européenne;
- Donner aux stagiaires l'opportunité d'acquérir une expérience pratique et de connaître le travail quotidien de l'OCTA et ses membres ; avec l'occasion de travailler dans un environnement multiculturel;
- Donner aux stagiaires l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises pendant leurs études, en particulier dans leurs domaines spécifiques de compétence.

### 2. Pour OCTA et les PTOM:

- Bénéficier de l'apport de jeunes diplômés et d'agents des services publics des PTOM, qui pourraient donner un point de vue frais et une vision académique actualisée, qui améliorera le travail quotidien de l'OCTA ;
- Créer un groupe de personnes ressources ayant eu une expérience directe et formés aux procédures de la Commission européenne, et qui seront dès lors mieux préparés, dans le futur, pour collaborer et coopérer avec la Commission européenne et dans leur territoire;
- Renforcer l'intérêt des PTOM à travailler avec l'OCTA, créant ainsi une meilleure prise de conscience de ce que signifie d'être membre de l'OCTA;
- Renforcer les capacités des PTOM dans la gestion des affaires de l'UE.

## D. PROFILS DES STAGIAIRES

Deux profils spécifiques sont proposés:

### 1. *Les étudiants et les jeunes diplômés*

Le programme de stages de l'OCTA s'adresse en partie aux jeunes diplômés de l'université, sans exclure ceux qui ont récemment obtenu un diplôme universitaire et sont au début de leur carrière professionnelle. Dans ce cadre, le stage s'adresse aux jeunes diplômés universitaires avec au moins un diplôme supérieur de type Bac+3 et une bonne connaissance de l'anglais. Une connaissance pratique d'une autre langue officielle de l'UE/PTOM (danois, néerlandais ou français) est souhaitable.

### 2. *Les agents de services ou d'organismes publics d'un PTOM*

Le programme de stages de l'OCTA s'adresse aussi en partie aux agents du secteur public des PTOM disposant au moins d'un diplôme supérieur de trois années post Bac, ou d'une expérience professionnelle équivalente, ou ayant une responsabilité directe de dossiers liés aux relations avec l'Union européenne. Une bonne connaissance de l'anglais est requise. Une connaissance pratique d'une autre langue officielle de l'UE/PTOM (danois, néerlandais ou français) est souhaitable.

## E. CANDIDATURES ET SÉLECTION DES STAGIAIRES

Le processus de sélection comprendra trois étapes :

### 1ère Etape : Publications des vacances

Les informations reprises dans la présente Note seront mises à disposition des candidats potentiels par chaque PTOM au moins 4 semaines à l'avance, et seront aussi publiées sur le site web de l'OCTA avec les informations suivantes :

- Une note d'information sur le programme
- Les instructions pour y appliquer
- Les profils des candidats
- La fiche de candidature

Les candidats devront produire tous les documents justificatifs avec leur candidature.

### 2ème Etape : Sélection des candidats par les PTOM

Chaque PTOM pourra nommer deux candidats que le pays ou territoire aura présélectionné. Le Comité Exécutif de l'OCTA est en charge de la sélection finale des stagiaires : un étudiant et un agent des services publics. Dès réception des candidatures présélectionnées par les Ordonnateurs Territoriaux, l'évaluation des candidats sera effectuée par le Comité Exécutif de l'OCTA. Des interviews pourraient être organisées en vue de procéder à la sélection finale. Les stagiaires seront présélectionnés par les services des Ordonnateurs Territoriaux des PTOM, sur base des éléments suivants:

#### A. Exigences minimales:

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur de 3 ans minimum pour les postes d'étudiants, ou d'une expérience professionnelle équivalente ou une responsabilité directe de dossiers liés aux relations avec l'Union européenne dans le cadre des postes destinés aux agents des services publics;
- Disposer d'une bonne connaissance de l'anglais. Une connaissance pratique d'une autre langue officielle de l'UE/PTOM (danois, néerlandais ou français) est souhaitable.

#### B. 2. Motivations des candidats (sur base d'une lettre de motivation, d'un CV, du formulaire de demande et d'une interview):

- Intérêt pour les questions européennes et Volonté d'apprendre davantage sur les méthodes de travail des Institutions de l'UE et des PTOM ;
- Attitude proactive ;
- Enthousiasme ;
- Aptitudes à travailler en équipe et compétences en communication ;
- Organisé / capable d'effectuer plusieurs tâches et de les hiérarchiser ;
- Capable de travailler de façon autonome et sous pression, de s'adapter rapidement aux styles de vie étrangers

### **3ème Etape : Sélection des candidats par OCTA**

Les Ordonnateurs Territoriaux des PTOM sont invités à communiquer le dossier de leurs candidat/s au Président du Comité Exécutif de l'OCTA, a.b.s. « OCTA Bureau, 67 Avenue de la Toison d'Or, 1060 Bruxelles, Belgique » (adresse courriel : info@octa-bureau.eu) **le 15 juillet 2014** au plus tard.

Le dossier de chaque candidat comprendra :

- I. La fiche d'inscription du candidat et sa lettre de motivation
- II. Le CV du candidat
- III. Des copies (certifiées par le bureau de l'Ordonnateur) des diplômes et autres attestations
- IV. Une **lettre du bureau de l'Ordonnateur** confirmant la volonté du PTOM de soutenir le candidat financièrement pendant son stage

### **F. CALENDRIER**

Le Comité exécutif d'OCTA s'efforcera d'informer les PTOM des résultats du processus de sélection autour du **25 juillet 2014**. L'objectif est de permettre aux candidats retenus de commencer le stage à Bruxelles dès le début de septembre 2014, pour terminer fin février 2015.